

## DELIBERATION

### CFVU-050-2016

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;  
Vu la loi n 2013-660 du 22 juillet 2013 relative   l'enseignement sup rieur et   la recherche, notamment son article 116 ;  
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;  
Vu le code des statuts et r glementations de l'Universit  d'Angers,  
Vu les convocations envoy es aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 23 juin 2016.

**Objet de la d lib ration** : Modifications du contr le des connaissances de l'ISTIA

**La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 27 juin 2016 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :**

Les modifications du contr le des connaissances de l'ISTIA sont approuv es.

Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 22 voix pour.

**A Angers, le 5 juillet 2016**

La Vice-pr sidente FVU

**Sabine MALLET**



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : **5 juillet 2016**



## 8. Modifications du contrôle des connaissances de l'ISTIA – vote

### ■ FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : ISTIA

campus Santé

Avis favorable du Conseil ISTIA du :

Passage au CFVU du :

Rentrée universitaire: 2016-2017

<b>Formation concernée :</b> Licence « Sciences pour la santé » Parcours (Ingénierie et Management de la Santé)		
<b>Nature de la modification (cocher la case)</b>		
Changement de coefficient <input type="checkbox"/>		
Changement de volume horaire <input checked="" type="checkbox"/>		
Modification de répartition des UE dans les enseignements <input type="checkbox"/>		
Changement d'ECTS <input type="checkbox"/>		
Modification/création d'UEL dans le cycle L <input type="checkbox"/>		
Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....) <input type="checkbox"/>		
Mise en place de parcours <input type="checkbox"/>		
Incidence financière oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
<i>Diminution des charges d'enseignement sur la maquette de 5H/E en L2 et de 34H/E en L3,</i>		
Création d'UE <input type="checkbox"/>		
 <b>Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item</b>		
ITEM	2015/2016	2016/2017
Licence 2 sciences pour la santé, parcours ingénierie et management de la santé	LV1 au S4 >	25 H TD - LV1 au S4 20 H TD
Licence 3 sciences pour la santé, parcours ingénierie et management de la santé	LV2 au S5 -> LV1 au S6 -> LV2 au S6 ->	25 H TD 25 H TD 25 H TD 25 H TD 25 H TD
		LV2 au S5 12.5 H TD LV1 au S6 16 H TD LV2 au S6 12.5 H TD

## ■ FICHE de modifications de contrôle de connaissances

UFR/Département : ISTIA

Avis favorable du Conseil d'école du : 9 juin 2016

Passage à la CFVU du : 27/06/2016

Rentrée universitaire: 2016-2017

Formation concernée : Master 2 ISMP		
Nature de la modification (cocher la case)		
Changement de coefficient <input type="checkbox"/> Changement de volume horaire <input type="checkbox"/> Modification de répartition des UE dans les enseignements <input type="checkbox"/> Changement d'ECTS <input type="checkbox"/> Modification/création d'UEL dans le cycle L <input type="checkbox"/> Changement de nature de l'épreuve (oral/écrit, CC et ET....) <input type="checkbox"/> Mise en place de parcours <input type="checkbox"/> <i>Incidence financière</i> oui <input type="checkbox"/> non <b>x</b> <i>(joindre un argumentaire)</i> Création d'UE <span style="float: right;"><b>x</b></span>		
 <b>Détail de la modification à compléter en dessous selon l'item</b>		
ITEM	2015/2016	2016/2017
Création d'une nouvelle compétence : <b>Ingénierie du Test et Validation logiciel en collaboration</b> avec l'université de Besançon		- UEC3-12 Ingénierie test et validation logiciel 1 (12 ECTS) - UEC 3-13 Ingénierie test et validation logiciel 2 (12 ECTS)